

utilisé au pays figure au nombre des changements importants. Dans le secteur public, l'utilisation du matériel océanologique est passée d'environ 31 p. 100 en 1985 à 45 p. 100 en 1988, alors qu'elle est passée dans le secteur gouvernemental de 10 à 18 p. 100 pendant la même période.

En raison de la diminution de la valeur globale du marché enregistrée entre 1985 et 1988, la valeur réelle de ces secteurs a continué à diminuer considérablement. La seule exception a été une augmentation en 1987 de 62 p. 100 des dépenses gouvernementales, imputable à une intensification des activités de recherche et de développement. La baisse enregistrée dans les exportations en général est attribuable à la force du yen et au ralentissement général des activités de prospection pétrolière et gazière en mer à l'échelle internationale.

### Budgets

Les fonds affectés aux divisions d'exploitation des ressources océanologiques des principaux ministères d'avril 1989 à avril 1991, ainsi que les principaux projets menés par chaque ministère, sont présentés aux tableaux 5 et 6.

Les affectations budgétaires à l'égard des projets de science et de technologie marines pour l'exercice 1990-1991 s'élèvent à environ 49 millions de yens, soit une augmentation de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Quant aux fonds affectés aux projets d'exploitation des ressources océanologiques pour la même période, ils totalisent 1 151 milliard de yens, soit une augmentation de 5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ces augmentations sont dues en grande partie au fait que l'on a reconnu la nécessité d'appuyer la recherche en matière d'utilisation des zones côtières afin de faire face au problème de surpeuplement des villes.

Les activités océanologiques entreprises par le MITI et le ministère des Postes et Télécommunications sont financées par des investissements privés sous forme, notamment, de certificats de dépôt à terme.

### Fabricants japonais

Les entreprises japonaises de fabrication de matériel océanologique, à l'instar de leurs homologues canadiens, sont très petites et peu nombreuses, comparativement à d'autres types d'entreprises. Selon l'Association japonaise de l'industrie de la machinerie, le Japon compte environ 126 entreprises spécialisées dans la fabrication de matériel marin. Comme on peut le

voir au tableau 7, la majorité des ventes ont été réalisées par de grandes entreprises. Cependant, l'envergure des entreprises n'est pas fonction de la taille des installations destinées uniquement à la fabrication de matériel océanologique. Certaines grandes entreprises n'emploient qu'un minimum d'employés pour mener leurs activités.

## 4 Principaux secteurs du marché

### Submersibles

La demande de submersibles connaît une forte croissance dans les secteurs des loisirs et de l'ingénierie, tant au Japon qu'à l'étranger. Dans le cas des submersibles destinés au secteur de l'ingénierie, la plupart des décisions concernant le matériel sont prises par les sièges sociaux japonais.

On prévoit que le marché des submersibles de tourisme croîtra à un rythme constant dans les prochaines années. Cependant, les règlements très stricts imposés par le gouvernement dans ce secteur rendent difficiles l'importation et l'exploitation de ces submersibles. Par conséquent, la façon la plus simple d'importer ce genre de véhicules est de s'associer à un promoteur hôtelier ou à une société affiliée. Les consortiums créés pour les submersibles *Coral Marine* et *Moglyn*, modèles de réussite dans ce secteur, sont abordés plus loin.

Les submersibles à une et à deux places sont actuellement tenus, en vertu des règlements, d'être accompagnés d'un navire-mère ou de tout autre type de navire de secours, comme les gros submersibles de tourisme. Ces règlements limitent donc les utilisateurs potentiels de ces petits submersibles aux sociétés et promoteurs hôteliers possédant un système de secours.

On prévoit que la demande de véhicules téléguidés (ROV) croîtra au même rythme que le nombre d'utilisateurs et celui d'utilisations augmenteront. Voici une liste des principaux utilisateurs de ces véhicules et de l'usage qu'ils en font : les entreprises et chercheurs du secteur de la pêche pour inspecter les pacages marins et les fermes d'élevage de poissons (sans les remonter à la surface); les entreprises de construction maritime pour l'inspection et l'installation de pilotis et autres structures sous-marines telles que des barrages; les entreprises de télécommunications pour les travaux d'inspection et de réparation des câbles sous-marins; les entreprises de prospection pétrolière en mer pour l'inspection des installations et plates-formes de forage et des